

FORMATIONS  
**HORIZON  
EUROPE**  
2024

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATIONS**



# SOMMAIRE

---

## **L'ÉCOLE DE L'INNOVATION ..... P.3**

Les formations à Horizon Europe  
Le studio de l'innovation

---

## **CHIFFRES CLÉS 2022 ..... P.4**

---

## **MODALITÉS PRATIQUES ..... P.5**

Formations inter-entreprises  
Formations intra-entreprise  
Parcours de formation  
Contact

---

## **L'ÉQUIPE ..... P.6**

L'équipe ANRT  
Prestataire externe

---

## **LES FORMATIONS ..... P.9**

### **LES FORMATIONS DÉCOUVERTE**

À la découverte d'Horizon Europe .....P10  
Appliquer la science ouverte dans Horizon Europe • **NOUVEAU** .....P11  
La dimension de genre dans Horizon Europe • **NOUVEAU** .....P12  
Tout savoir sur le Conseil Européen de l'Innovation (EIC) .....P13

### **LES FORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES**

Sécuriser ses financements en coûts réels • **COUP DE CŒUR** .....P16  
Comprendre le financement Lump Sum .....P17  
Comprendre les enjeux de l'accord de consortium • **COUP DE CŒUR** .....P18

### **LES ATELIERS PRATIQUES**

Découvrir Horizon Europe : du montage à la gestion d'un projet • **NOUVEAU** .....P22  
Sécuriser ses financements : budget et reporting en coûts réels .....P24  
Maîtriser les Lump Sum • **NOUVEAU** .....P25  
Négocier son accord de consortium • **NOUVEAU** .....P26  
Rédiger le meilleur projet EIC Accelerator .....P27

---

## **LES PARCOURS DE FORMATION ..... P.29**

### **PARCOURS N° 1 – DÉBUTANTS FINANCES .....P30**

Panorama des instruments et des aspects financiers

### **PARCOURS N°2 – DÉBUTANTS JURIDIQUES .....P32**

Panorama des instruments et des aspects juridiques

### **PARCOURS N° 3 - INTERMÉDIAIRES/EXPERTS .....P34**

Du financement en coûts réels au financement Lump Sum

---

## **LE STUDIO DE L'INNOVATION ..... P.37**



# L'ÉCOLE DE L'INNOVATION

---

Depuis plus de 15 ans, l'ANRT développe une offre de formation complète au Programme-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI), avec la volonté d'accompagner les acteurs publics et privés dans le montage et la gestion de leurs projets européens. **Ces formations allient théorie et cas pratiques pour améliorer l'excellence opérationnelle des équipes, quels que soient leur niveau et leur secteur d'activité.** Dispensées par des formateurs- experts, ces formations visent la montée en compétences de tous ceux qui participent au PCRI : directeurs, chercheurs, entrepreneurs, valorisateurs, juristes, financiers, chargés de projets, fonctions support.

## LES FORMATIONS HORIZON EUROPE

### Les formations vous permettront de :

---

Découvrir le Programme Cadre Horizon Europe, ses instruments et ses aspects transversaux

---

Parfaire vos connaissances sur les aspects juridiques & financiers du Programme Cadre

---

Passer de la théorie à la pratique

---

## LE STUDIO DE L'INNOVATION

Le Studio de l'innovation guide étape par étape les start-up, PME, ETI dans la construction de leurs projets de recherche et d'innovation partenariale. Il repose sur la coopération de l'ANRT avec cinq institutions publiques de recherche : CEA, ENSAM, INRAE, ONERA, Sorbonne Université.

L'ANRT est certifiée **QUALIOP** pour la catégorie « actions de formation » : les formations peuvent être prises en charge par les fonds publics, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

# CHIFFRES CLÉS

## 2022

---

349

**PERSONNES  
FORMÉES**

4,54/5

**NOTE  
MOYENNE**

82%

**DES STAGIAIRES  
METTENT EN PRATIQUE  
LES CONNAISSANCES ACQUISES**

27

**SESSIONS INTER  
& INTRA ENTREPRISES**

# MODALITÉS PRATIQUES



L'ANRT propose des formations interactives : sondages, quiz, cas pratiques, séances de questions – réponses. Les sessions se déroulent en présentiel ou en distanciel, selon un calendrier établi. Avant la formation les participants reçoivent un questionnaire de recueil des attentes et de positionnement, ainsi que le support de formation. A l'issue de la session, ils évaluent la qualité de la formation et soumettent leurs suggestions d'amélioration. Un certificat de réalisation leur est transmis.

## **FORMATIONS INTER-ENTREPRISES**

L'ANRT propose douze programmes de formations inter-entreprises, à découvrir dans ce catalogue.

## **FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE**

L'ANRT dispense des formations intra-entreprise selon un programme défini ensemble pour répondre aux besoins spécifiques de votre entité. N'hésitez pas à nous faire part de votre projet.

## **PARCOURS DE FORMATION**

Enfin, l'ANRT a mis en place des parcours de formation, pour un apprentissage étape par étape et à tarif préférentiel .

## **CONTACT**

Pour plus d'informations : Valérie Philippart, Service Europe, Innovation et Compétitivité

Tél : 01 55 35 25 50

Mail : [formation@anrt.asso.fr](mailto:formation@anrt.asso.fr)

# L'ÉQUIPE

L'ANRT met à votre disposition une équipe pluridisciplinaire, à l'expertise confirmée et aux expériences et compétences complémentaires.

## L'ÉQUIPE ANRT



### CAROLE MIRANDA

Chef du service Europe, Innovation et compétitivité, Carole Miranda est experte du Programme-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI) depuis 30 ans. A l'ANRT, depuis plus de 20 ans, elle a acquis une solide expertise des dispositifs de financement à la recherche et l'innovation. Elle a conçu et réalisé plusieurs programmes de formation et d'accompagnement pour guider les innovateurs dans leur candidature aux programmes européens.

Depuis 2006, elle coordonne le « studio de l'innovation », un programme dédié aux partenariats entre les entreprises et la recherche. Depuis 2005, elle anime le Club PME ETI Innovation et Territoires.



### RAFFAELLA CANU

Issue d'un parcours de formation international entre l'Italie, la France et le Maroc, axé sur la diplomatie, Raffaella travaille dans le domaine des projets européens depuis 2019. Elle a notamment développé plusieurs programmes de formation.

En octobre 2020, elle rejoint CY Cergy Paris Université en tant que coordonnatrice d'un projet Horizon 2020, dans le cadre de l'Université européenne EUTOPIA. Elle est responsable de la mise en œuvre et du suivi global du projet, ainsi que de la coordination des activités pour le développement de carrière des chercheurs.

Très intéressée par les compétences d'appui à la recherche, Raffaella se forme à la science ouverte et obtient un DU en Médiation Scientifique innovante délivré par l'Université Paris Cité.

En septembre 2023, Raffaella rejoint l'ANRT et prend en charge l'activité de formation sur les aspects transversaux du Programme-Cadre tels que la science ouverte et la dimension de genre.



### IRENE CRETA

Avocate au Barreau de Rome, après avoir travaillé dans un cabinet italo-français, elle suit, en 2016, un master de spécialisation en droit de l'Union européenne à l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB, à Bruxelles, et travaille au Parlement européen. Après une expérience de recherche dans le domaine du droit pénal européen à l'ULB, elle rejoint, en octobre 2018, l'APRE (Agence italienne pour la Promotion de la Recherche Européenne) à Bruxelles.

En 2019, elle devient Point de Contact National en Italie pour les questions juridiques et financières des programmes Horizon 2020 puis Horizon Europe. En 2022, Irene rejoint l'ANRT et prend en charge le Club ERA et ERA- CONTRAT. Ses domaines d'expertise sont : enjeux juridiques et financiers ; propriété intellectuelle ; accord de consortium ; protection des données personnelles ; le plan pour l'égalité de genre (GEP) ; synergies entre les programmes.



### **MARIE-PIERRE SARRAZIN**

Juriste de Formation avec une spécialisation en droit Européen et droit des produits de santé, Marie-Pierre a passé en 2014 les concours afin d'intégrer l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) en tant que gestionnaire de contrats de recherche pour lequel elle a obtenu un poste de titulaire en 2015. Elle s'est rapidement spécialisée sur la gestion de projets Européens du 7ème Programme-Cadre, puis H2020, et est devenue correspondante Europe auprès du siège de l'INSERM.

En 2018, elle devient Chargée de Projets Européens H2020 au sein du Pôle Recherche de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Rennes. Elle est en charge de la mise en conformité des pratiques et outils avec les règles européennes et pilote la labellisation HRS4R pour l'établissement, obtenue en 2021. En 2021, elle rejoint l'Institut Imagine au poste de Coordinatrice Administrative et Budgétaire.

Fin 2022, Marie-Pierre rejoint l'ANRT et prend en charge l'activité de formation sur les aspects généraux du Programme-Cadre ainsi que sur tous les aspects juridiques et financiers.



### **VALÉRIE PHILIPPART**

Riche d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans en Ressources humaines et référente en droit social, au sein d'un groupe spécialisé en sélection génétique animale et biopharmacie, Valérie a rejoint l'ANRT en octobre 2020.

D'abord rattachée au service en charge de la gestion des Conventions Industrielles de Formation par le Recherche (Cifre), elle intègre, en avril 2022, le service Europe, Innovation et Compétitivité, afin d'assurer la gestion administrative du service et des formations. Elle assure, par ailleurs, l'animation et le suivi de la certification Qualiopi.

## **PRESTATAIRE EXTERNE**

---



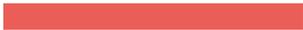
### **NICOLAS BONNET**

Ingénieur de formation, Nicolas Bonnet crée en 1997 l'un des premiers cabinets conseil français en financement européen de l'innovation - HLP Développement. Chef d'entreprise et européen convaincu, Nicolas a participé, depuis près de 30 ans, à de nombreuses opérations visant à améliorer la participation française aux programmes-cadres européens de R&D et d'innovation. Nicolas est également expert-évaluateur pour la Commission européenne depuis 1999, co-fondateur de l'ACI en 2012.

Il dirige aujourd'hui le pôle Europe d'ABF Décisions, cabinet de conseil français spécialisé dans l'obtention de financements publics.



# LES FORMATIONS DÉCOUVERTE



---

A la découverte d'Horizon Europe

---

**NOUVEAU** Appliquer la science ouverte dans Horizon Europe

---

**NOUVEAU** La dimension de genre dans Horizon Europe

---

Tout savoir sur le Conseil Européen de l'Innovation (EIC)

---

# À LA DÉCOUVERTE D'HORIZON EUROPE

Horizon Europe est le programme-cadre de recherche et innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. La formation présente les caractéristiques principales du programme ainsi que tout le processus de candidature depuis la préparation d'une proposition à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir les différentes opportunités de financement et les règles de participation. Se familiariser avec le dépôt d'une proposition. Appréhender les aspects juridiques et financiers clés.

## PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

## POUR QUI

Toute personne désirant se familiariser avec le programme Horizon Europe. Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

## OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

## ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

## PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

**9h00** Accueil et objectifs de la formation

**9h15** Horizon Europe : contexte et structure

**9h30** Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation

Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche  
Pilier 2 : les Clusters, les Missions  
Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE), l'Institut Européen de Technologie (EIT)  
Règles de participation et de financement  
Statistiques et taux de succès

**10h30** La préparation d'une proposition

Dépôt en ligne  
Trouver ses partenaires  
Démarches préalables  
Dossier de proposition  
Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles

### Mise en pratique

**11h45** Processus d'évaluation de la proposition

Critères d'évaluation  
Conseils de rédaction

**12h00** Le Cadre contractuel : les relations avec la Commission européenne, et entre les partenaires

Convention de subvention et accord de consortium  
Organisation du travail en consortium

**12h15** La mise en œuvre du projet

Calendrier de versement  
Suivi des activités et rapports périodiques  
Diffusion et valorisation des résultats

**13h00** Questions & Réponses  
Fin de la formation



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT

# NOUVEAU APPLIQUER LA SCIENCE OUVERTE DANS HORIZON EUROPE

La science ouverte, au cœur des politiques de recherche et d'innovation, est une dimension obligatoire dans Horizon Europe qui s'applique à toutes les entités participantes (publiques et privées). Cette approche du processus scientifique est fondée sur des méthodes et outils ouverts et collaboratifs pour le partage des connaissances et des résultats. Cette formation vous permettra d'appréhender les enjeux stratégiques et de maîtriser les méthodes et outils à mettre en œuvre dans vos projets Horizon Europe.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre l'impact et les enjeux de la science ouverte dans vos projets de recherche et d'innovation.  
Connaître et appliquer les outils et méthodes pour répondre aux obligations d'Horizon Europe.

## PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

## POUR QUI

Chercheurs, Directeurs d'entreprise, chefs de projets, chargés de projets, juristes.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

## OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

## ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

## PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

## 9h00 Accueil et objectifs de la formation

### 9h15 Introduction

La science ouverte : définition(s)  
L'ouverture de la science : une dynamique internationale  
L'écosystème : les acteurs et les objets

### 9h45 La science ouverte en pratique

Gestion des données  
Chaîne de valeur des données  
Le principe FAIR

### L'accès ouvert

Les voies du libre accès aux publications scientifiques  
Les archives ouvertes

### 10h30 Les enjeux de la science ouverte

Orientations stratégiques  
Équilibre entre ouverture et protection

### 11h15 La science ouverte dans Horizon Europe

Renforcement de la science ouverte dans le PCRI  
Nouvelles obligations  
Open access  
Plan de gestion de données  
Plan de dissémination et exploitation

### Mise en pratique

### 13h00 Questions & Réponses Fin de la formation



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT

# NOUVEAU LA DIMENSION DE GENRE DANS HORIZON EUROPE

La dimension de genre a évolué au fil des Programmes-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI). Elle fait désormais partie des axes transversaux incontournables d'Horizon Europe et sa prise en compte est indispensable dans tous les projets. Cela entraîne des obligations pour les porteurs de projets, dont notamment la rédaction d'un Gender Equality Plan (GEP). Cette formation vous permettra d'acquérir la connaissance de la dimension de genre, de son contexte dans Horizon Europe, et de maîtriser les obligations et pratiques nécessaires pour les respecter.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les enjeux de la dimension de genre dans la recherche et le PCRI. Connaître les outils et méthodes pour traduire les obligations dans vos projets Horizon Europe.

## PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

## POUR QUI

Chercheurs, Directeurs d'entreprise, chefs de projets, chargés de projets, juristes.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

## OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

## ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

## PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

## 9h00 Accueil et objectifs de la formation

### 9h15 Introduction

La dimension de genre : définition(s)  
Glossaire

### 9h45 Dimension de genre : le cadre juridique

Loi française  
Contexte européen

### 10h15 La dimension de genre dans le PCRI

De H2020 à Horizon Europe  
Les obligations  
La dimension de genre dans le contenu de la recherche  
Le Gender Equality Plan (GEP)

### 11h30 Le GEP en pratique

Application du critère d'éligibilité  
Conditions obligatoires  
Contenu du GEP

### Mise en pratique

### 13h00 Questions & Réponses Fin de la formation



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT

# TOUT SAVOIR SUR LE CONSEIL EUROPÉEN DE L'INNOVATION (EIC)

Le Conseil européen de l'innovation (EIC) du programme Horizon Europe finance l'innovation radicale risquée à très fort potentiel, de son émergence jusqu'à sa mise sur le marché. Trois outils servent cette nouvelle donne : le Pathfinder, pour les phases d'émergence de l'innovation. Le Transition, pour transformer les résultats de recherche en innovation. Et l'Accelerator pour les phases de déploiement et de mise sur le marché. Cela change profondément les règles du jeu de l'évaluation, du financement et de la gestion des projets d'innovation européens.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les clés pour comprendre les enjeux et les attendus de l'EIC.

## PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

## POUR QUI

Directions de laboratoires, chercheurs, directions d'entreprises, CEO, personnel en charge des projets, directions R&D ou innovation de grands groupes, directions d'incubateur et d'accélérateur, cabinets conseil.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs et de quiz. Un support de formation.

## OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

## ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

## PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

## 9h00 Accueil et objectifs de la formation

### 9h15 Les enjeux du Conseil européen de l'innovation (EIC)

Ambition et gouvernance de l'EIC  
Mise en œuvre de l'EIC

### 9h45 Focus sur l'EIC Pathfinder (TRL1 – TRL4)

Carte d'identité : Open et Challenges  
Processus de sélection  
Critères d'évaluation et bonnes pratiques  
Résultats des appels à projets

### 10h45 Focus sur l'EIC Transition (TRL 4 – TRL 6)

Critères d'éligibilité  
Critères d'évaluations et bonnes pratiques  
Résultats des appels à projets

### 11h30 Focus sur l'EIC Accelerator (TRL6 – TRL9) pour les spin-off, start-up, PME et ETI

Carte d'identité  
Options de financement  
Critères d'évaluation et bonnes pratiques  
Résultats des appels à projets

### 13h00 Questions & Réponses Fin de la formation



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT



# LES FORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

---

**COUP DE CŒUR** Sécuriser ses financements en coûts réels

---

Comprendre le financement Lump Sum

---

**COUP DE CŒUR** Comprendre les enjeux de l'accord de consortium

---

# SÉCURISER SES FINANCEMENTS EN COÛTS RÉELS

## LES FONDAMENTAUX

La formation porte sur tous les aspects financiers d'un projet Horizon Europe : règles de participation et de financement, nouveautés du Model Grant Agreement (convention de subvention), catégories de coût et règles d'éligibilité par types de coûts (personnels, autres coûts directs, tierces parties). Elle aborde enfin, le versement de la subvention ainsi que les rapports financiers et audits.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les principes de financement sous Horizon Europe.  
Maîtriser l'éligibilité et les règles de calcul des différents types de coûts.  
Prévenir les risques de rejets de dépenses en cas d'audit.

### PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

### POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00

**Accueil et objectifs de la formation**

9h15

**Horizon Europe : les règles de participation et de financement**

Critères de participation et d'éligibilité  
Règles de financement et taux de subvention  
Annexe financière et coûts éligibles

10h15

**Déclarer ses coûts de personnel**

Types de personnels éligibles  
Éléments de rémunération éligibles  
Calcul du taux journalier  
Enregistrement du temps passé  
*Mise en pratique*

11h15

**Les autres coûts directs**

Frais de mission  
Amortissement des équipements  
Consommables et prestations  
Facturation interne

12h00

**Les tierces parties**

Associer ses tutelles ou filiales au projet  
Partenaire associé  
Mise à disposition de personnel et détachement  
Différencier sous-traitance et achat de biens, travaux et services

12h15

**Le versement de la subvention et les rapports**

Calendrier et modalités de versement  
Rapport continu, rapport périodique et rapport final

12h45

**Les autres contrôles applicables**

Certifications des états financiers  
Audits

13h00

**Questions & Réponses  
Fin de la formation**


OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT

# COMPRENDRE LE FINANCEMENT LUMP SUM

## LES FONDAMENTAUX

Le financement en Lump Sum (sommes forfaitaires) est amené à se développer considérablement dans Horizon Europe. Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur les aspects financiers afin de faciliter l'accès au Programme-Cadre. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle ex post, les implications juridiques et financières sont multiples. L'ANRT vous propose un tour d'horizon complet pour se préparer à ce changement majeur.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Avoir les clés pour gérer avec succès un projet en Lump Sum dès sa phase de montage.  
Connaître les principes de base.  
Comprendre les règles, les nouveautés et les écueils à éviter.

### PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

### POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

### 9h00 Accueil et objectifs de la formation

**9h15 Lump Sum – Qu'est-ce que c'est ?**  
Définition et spécificité  
Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe

**9h45 La proposition en Lump Sum**  
Deux options possibles  
Découpage des work packages  
Annexe financière en Lump Sum : méthodologie par types de coûts  
Conseils de bonnes pratiques  
**Mise en pratique**

**11h30 Evaluation de la proposition en Lump Sum**  
Prise en compte de l'annexe financière par les experts  
Outils mis en place

**11h45 La contractualisation**  
Convention de subvention  
Accord de consortium  
Rapport entre les partenaires

**12h00 La mise en œuvre du projet**  
Modalités de versement de la subvention  
Suivi des activités et rapports  
Transferts de budget et avenants  
Contrôles et audit

**13h00 Questions & Réponses**  
**Fin de la formation**



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT

# COMPRENDRE LES ENJEUX DE L'ACCORD DE CONSORTIUM

## LES FONDAMENTAUX

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum (en cours) et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord quel que soit le type de projet.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium (la gouvernance, les dispositions financières, la gestion de la propriété intellectuelle...).  
Avoir les points clés pour sécuriser ses rapports avec ses partenaires.  
Appréhender les spécificités liées à l'organisation du travail en consortium dans différents types de projets.

### PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

### POUR QUI

Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, juristes, chargés de valorisation, chercheurs.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

<b>9h00</b>	<b>Accueil et objectifs de la formation</b>
<b>9h15</b>	<b>Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA</b> Définitions Délais de contractualisation DESCA
<b>09h45</b>	<b>La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum</b> <i>(en fonction des informations disponibles à date)</i> Rôles Responsabilités entre les partenaires Structure de la gouvernance
<b>10h45</b>	<b>Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum</b> <i>(en fonction des informations disponibles à date)</i> Versement du financement
<b>11h30</b>	<b>La propriété intellectuelle</b> Background et résultats Droits d'accès <b>Mise en pratique</b>
<b>12h00</b>	<b>Dissémination et exploitation des résultats, et gestion des données</b> Publication des résultats Gestion des données du projet Obligation d'exploiter
<b>12h30</b>	<b>Gestion des conflits</b> Loi applicable Résolution des conflits
<b>13h00</b>	<b>Questions &amp; Réponses</b> <b>Fin de la formation</b>



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL

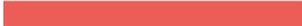


451 € HT





# LES ATELIERS PRATIQUES



---

**NOUVEAU** Découvrir Horizon Europe :  
du montage à la gestion d'un projet

---

Sécuriser ses financements :  
budget et reporting en coûts réels

---

**NOUVEAU** Maîtriser les Lump Sum

---

**NOUVEAU** Négocier un accord de consortium

---

Rédiger le meilleur projet EIC Accelerator

---

# NOUVEAU DÉCOUVRIR HORIZON EUROPE : DU MONTAGE À LA GESTION D'UN PROJET

## ATELIER PRATIQUE

Horizon Europe est le programme-cadre de recherche et innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. La formation présente les caractéristiques principales du programme ainsi que tout le processus de candidature allant de la préparation d'une proposition de projet de recherche à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

Les cas pratiques permettront d'appréhender les attendus à chaque étape de la vie d'un projet.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir les différentes opportunités de financement et les règles de participation. Démarrer efficacement dans le dépôt d'une proposition. Appréhender les aspects juridiques et financiers clés.

### PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

### POUR QUI

Chargés de projets, juristes, chargés de la valorisation, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.



**OUVERT À TOUS**



**6 HEURES**



**PRÉSENTIEL**



**673 € HT**

**NOUVEAU** **DÉCOUVRIR HORIZON EUROPE :  
DU MONTAGE À LA GESTION  
D'UN PROJET**

**9h00** **Accueil et objectifs de la formation**

**9h15** **Horizon Europe : structure, opportunités de financement et règles de participation**

Contexte et structure du Programme Horizon Europe  
 Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche  
 Pilier 2 : les Clusters, les Missions  
 Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE),  
 l'Institut Européen de Technologie (EIT)  
 Programmes de travail – genèse et structure  
 Règles de participation et de financement  
 Statistiques et taux de succès

**10h30** **Les démarches préalables**

Plateforme de dépôts en ligne  
 Ressources disponibles  
 Trouver le bon appel, trouver ses partenaires  
 Prérequis administratifs et différents rôles

*Cas pratique : Prise en main du portail et ses fonctionnalités*

**11h45** **Le dossier de proposition**

Structure du dossier : les 3 critères (Excellence, Impact et Mise en œuvre)  
 Aspects non techniques de la proposition : dimension de genre ; communication & dissemination ;  
 science ouverte ; exploitation des résultats & PI ; Do not significant harm ; éthique  
 Annexe budgétaire et coûts éligibles

**12h30** **Pause déjeuner**

**14h00** **Le processus d'évaluation de la proposition**

Processus d'évaluation standard  
 Processus d'évaluation à l'aveugle  
 Les clés de rédaction

*Cas pratique : Démarrer dans un projet Horizon Europe*

**15h30** **Cadre contractuel**

Préparation du *Grant Agreement*  
 Accord de consortium  
 Organisation du travail en consortium

**16h00** **La mise en œuvre du projet**

Calendrier de versement de la subvention  
 Suivi des activités et rapports périodiques  
 Diffusion et valorisation des résultats

**16h30** **Questions & Réponses  
Fin de la formation**

# SÉCURISER SES FINANCEMENTS : BUDGET ET REPORTING EN COÛTS RÉELS

## ATELIER PRATIQUE

Le montage du budget et la préparation du suivi financier représentent deux phases clés dans la vie d'un projet Horizon Europe. Après un rappel des règles de base, la formation s'articule autour de deux cas pratiques : sur le budget et sur le reporting financier en coûts réels. Les participants guidés par le formateur, travaillent en petits groupes dans un format propices aux échanges de bonnes pratiques.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mettre en pratique les connaissances acquises sur l'éligibilité des coûts.  
Construire son budget.  
Déclarer et gérer ses coûts réels.  
Préparer son reporting.

### PRÉREQUIS

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion de projets européens ou avoir déjà participé à la formation « Sécuriser ses financements en coûts réels ».

### POUR QUI

Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs.  
Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

**9h30** Accueil et objectifs de la formation

**9h45** **Le montage du budget : aspects théoriques**  
Règles de participation et de financement  
Dossier de proposition  
Annexe financière et types de coûts éligibles

**10h45** **Atelier pratique : Identification des rôles au consortium et montage du budget**  
Présentation du cas pratique  
Mise en situation  
Correction

**12h30** *Pause déjeuner*

**14h00** **Le reporting en coûts réels : aspects théoriques**  
Éléments du rapport périodique  
Règles d'éligibilité et de calcul par types de coûts : coûts de personnels, déplacement, amortissement des équipements, achats de biens et services, tierces parties...  
Calendrier et versement de la subvention  
Contrôles et Audits

**15h00** **Atelier pratique : la déclaration des coûts et le reporting financier en coûts réels**  
Présentation du cas pratique  
Mise en situation  
Correction

**17h00** **Questions & Réponses**  
**Fin de la formation**



# NOUVEAU MAÎTRISER LE FINANCEMENT LUMP SUM

## ATELIER PRATIQUE

Le financement en Lump Sum (sommes forfaitaires) est amené à se développer considérablement dans Horizon Europe. Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur les aspects financiers afin de faciliter l'accès au Programme-Cadre. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle ex post, les implications juridiques et financières sont multiples. L'ANRT vous propose un tour d'horizon complet pour se préparer à ce changement majeur.

Un focus sur l'annexe financière dédiée aux Lump Sum, complété d'un cas pratique, vous permettra une prise en main de ce document spécifique.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les enjeux et spécificités du financement en Lump Sum.  
Se préparer efficacement à la gestion en Lump Sum à toutes les étapes du projet et en anticiper les risques.  
Maîtriser l'Annexe Financière spécifique aux Lump Sum.

### PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

### POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs.  
Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

**9h30** Accueil et objectifs de la formation

**9h45** Le financement Lump sum : Qu'est-ce que c'est ?

Définition et spécificité  
Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe

**10h00** La proposition en Lump Sum

Deux options possibles  
Découpage du plan de travail  
Annexe financière

**10h30** Evaluation de la proposition en Lump Sum

Prise en compte de l'annexe financière par les experts  
Outils d'accompagnement

**11h00** La mise en œuvre du projet (partie 1)

Contractualisation  
Modalités de versement de la subvention  
Suivi des activités et rapports

**12h00** Risques et bonnes pratiques des Lump Sum

**12h30** Pause déjeuner

**14h00** Focus sur l'Annexe Budgétaire détaillée

Coûts éligibles et évaluation budgétaire par type de coûts

**14h45** Atelier pratique : élaboration d'une annexe financière détaillée en Lump Sum

Présentation du cas pratique  
Mise en situation  
Correction

**16h30** La mise en œuvre (partie 2)

Modifications  
Spécificités de l'accord de consortium en Lump Sum  
(en fonction des informations disponibles à date)  
Contrôles et Audits

**17h00** Questions & Réponses

Fin de la formation



OUVERT À TOUS



6 HEURES



PRÉSENTIEL



673 € HT

# NOUVEAU NÉGOCIER SON ACCORD DE CONSORTIUM

## ATELIER PRATIQUE

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme. Actuellement on peut compter différents modèles : projets en coûts réels, projets en Lump Sum (en cours) et pour projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de DESCA (des différents modèles) pour permettre aux participants de bien négocier leur accord quel que soit le type de projet.

Cet atelier permet d'avoir une vision à 360° pour passer de la théorie à la pratique.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium (gouvernance, dispositions financières et gestion de la propriété intellectuelle ...).  
Savoir mener une négociation pour sécuriser ses intérêts pour tous types de projets Horizon Europe.

### PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

### POUR QUI

Chargés de projets, juristes, chargés de la valorisation, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

**9h30** Accueil et objectifs de la formation

**9h45** Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA

Définitions  
Délais de la contractualisation  
DESCA, les différents modèles disponibles

**10h00** La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et les projets en Lump Sum

(en fonction des informations disponibles à date)  
Rôles  
Responsabilités entre les partenaires  
Structure de la gouvernance

**10h45** Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et les projets Lump Sum

(en fonction des informations disponibles à date)  
Versement du financement

**11h30** La propriété intellectuelle

Background et résultats  
Droits d'accès

**12h15** Dissémination et exploitation des résultats et gestion des données

Publication des résultats  
Gestion des données du projet  
Obligation d'exploiter

**12h30** Gestion des conflits

Loi applicable  
Résolution des conflits

**13h00** Pause déjeuner

**14h30** Atelier pratique : Construire et négocier un accord de consortium

Présentation du cas pratique  
Mise en situation  
Correction

**17h00** Questions & Réponses  
Fin de la formation



OUVERT À TOUS



6 HEURES



PRÉSENTIEL



673 € HT

# RÉDIGER LE MEILLEUR PROJET EIC ACCELERATOR

L'Accelerator du Conseil européen de l'innovation (EIC) du programme Horizon Europe cible la croissance des start-ups et des PME dans tous les domaines. Il finance le déploiement d'innovation de rupture risquée, de la phase de démonstration (TRL6) jusqu'à la mise sur le marché et au-delà. Le soutien prend la forme de financements mixtes : subvention (jusqu'à 2,5 millions d'euros sur deux ans) et prise de participation (jusqu'à 15 millions sur plusieurs années). Ainsi, pour la première fois, l'Europe entre au capital des innovateurs les plus prometteurs.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les règles de participation et les attendus de l'EIC Accelerator.  
Connaître les astuces d'une proposition gagnante.

## PRÉREQUIS

Connaître les modalités de participation à l'EIC Accelerator ou avoir participé à la formation « Tout savoir sur le Conseil Européen de l'Innovation ».

## POUR QUI

Directions d'entreprises, directions techniques, R&D ou de l'innovation, directions financières, chercheurs, personnels chargé des projets européens, cabinets conseil, directions d'incubateur et d'accélérateur.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs et de quiz. Un support de formation.

## OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

## ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

## PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

## 9h00 Accueil et objectifs de la formation

### 9h15 Carte d'identité

Critères d'éligibilité  
Open & Challenges  
Options de financement  
L'EIC Fund

### 10h15 Rédiger une bonne proposition

Short Proposal  
Full Proposal

### 11h00 Critères d'évaluation

Excellence ; Impact ; Mise en œuvre  
Bonnes pratiques

### 12h00 L'Audition

Le pitch  
Les questions posées

### 12h30 Résultats des appels à projets

### 13h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



INTERMÉDIAIRES /  
EXPERTS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT



# LES PARCOURS DE FORMATION



## Deux sessions de formation à un tarif préférentiel

---

Parcours n°1 :  
Panorama des instruments et aspects financiers

---

Parcours n°2 :  
Panorama des instruments et aspects juridiques

---

Parcours n°3 :  
De la gestion en coûts réels à la gestion en Lump Sum

---

## PARCOURS N° 1 DÉBUTANTS

# PANORAMA DES INSTRUMENTS ET DES ASPECTS FINANCIERS

À LA DÉCOUVERTE  
D'HORIZON EUROPE + SÉCURISER SES FINANCEMENTS  
EN COÛTS REELS

La première partie du parcours présente les spécificités du Programme-Cadre, sa structure, le processus allant de la préparation d'une proposition de projet à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

La deuxième partie du parcours se consacre aux règles de participation et de financement, aux catégories de coûts et règles d'éligibilité par type de coûts ainsi qu'à la mise œuvre financière du projet (modalités de versement de la subvention, rapports financiers et audits).

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir les opportunités de financement d'Horizon Europe.  
Se familiariser avec le dépôt d'une proposition de projet de recherche.  
Connaître les règles d'éligibilité des coûts encourus lors d'un projet Horizon Europe.  
Savoir les déclarer convenablement et assurer une gestion financière conforme pour limiter les risques.

### PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

### POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeur d'entreprises.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.



OUVERT À TOUS



2 DEMI-JOURNÉES  
DE 4 HEURES



DISTANCIEL



790 € HT

## À LA DÉCOUVERTE D'HORIZON EUROPE

- 
- 9h00** **Accueil et objectifs de la formation**
- 
- 9h15** **Horizon Europe : contexte et structure**
- 
- 9h30** **Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation**  
 Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche  
 Pilier 2 : les Clusters, les Missions  
 Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE), l'Institut Européen de Technologie (EIT)  
 Règles de participation et de financement  
 Statistiques et taux de succès
- 
- 10h30** **La préparation d'une proposition**  
 Dépôt en ligne  
 Trouver ses partenaires  
 Démarches préalables  
 Dossier de proposition  
 Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles
- Mise en pratique*
- 
- 11h45** **Processus d'évaluation de la proposition**  
 Critères d'évaluation  
 Conseils de rédaction
- 
- 12h00** **Le Cadre contractuel : les relations avec la Commission européenne, et entre les partenaires**  
 Convention de subvention et accord de consortium  
 Organisation du travail en consortium
- 
- 12h15** **La mise en œuvre du projet**  
 Calendrier de versement  
 Suivi des activités et rapports périodiques  
 Diffusion et valorisation des résultats
- 
- 13h00** **Questions & Réponses**  
**Fin de la formation**
- 

## SÉCURISER SES FINANCEMENTS EN COÛTS REELS

- 
- 9h00** **Accueil et objectifs de la formation**
- 
- 9h15** **Horizon Europe : les règles de participation et de financement**  
 Critères de participation et d'éligibilité  
 Règles de financement et taux de subvention  
 Annexe financière et coûts éligibles
- 
- 10h15** **Déclarer ses coûts de personnel**  
 Types de personnels éligibles  
 Éléments de rémunération éligibles  
 Calcul du taux journalier  
 Enregistrement du temps passé  
**Mise en pratique**
- 
- 11h15** **Les autres coûts directs**  
 Frais de mission  
 Amortissement des équipements  
 Consommables et prestations  
 Facturation interne
- 
- 12h00** **Les tierces parties**  
 Associer ses tutelles ou filiales au projet  
 Partenaire associé  
 Mise à disposition de personnel et détachement  
 Différencier sous-traitance et achat de biens, travaux et services
- 
- 12h15** **Le versement de la subvention et les rapports**  
 Calendrier et modalités de versement  
 Rapport continu, rapport périodique et rapport final
- 
- 12h45** **Les autres contrôles applicables**  
 Certifications des états financiers  
 Audits
- 
- 13h00** **Questions & Réponses**  
**Fin de la formation**
-

## PARCOURS N° 2 DÉBUTANTS

# HORIZON EUROPE : PANORAMA DES INSTRUMENTS ET DES ASPECT JURIDIQUES

À LA DÉCOUVERTE  
D'HORIZON EUROPE + COMPRENDRE LES ENJEUX  
DE L'ACCORD DE CONSORTIUM

La première partie du parcours présente les spécificités du Programme-Cadre, sa structure, le processus allant de la préparation d'une proposition de projet à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

La deuxième partie du parcours se consacre à la maîtrise des points clés de l'Accord de Consortium dans le cadre des projets collaboratifs au regard des spécificités : projets en coûts réels, en Lump Sum et projets incluant des partenaires associés.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir les opportunités de financement d'Horizon Europe.  
Se familiariser avec le dépôt d'une proposition de projet de recherche.

Comprendre les différentes composantes de l'Accord de Consortium et en avoir les points clés.  
Appréhender les spécificités en fonction des types de projet.

### PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

### POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, juristes, chargés de valorisation, chargé du suivi des projets, chercheurs, directeur d'entreprises.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.



OUVERT À TOUS



2 DEMI-JOURNÉES  
DE 4 HEURES



DISTANCIEL



790 € HT

## À LA DÉCOUVERTE D'HORIZON EUROPE

- 9h00** **Accueil et objectifs de la formation**
- 9h15** **Horizon Europe : contexte et structure**
- 9h30** **Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation**  
 Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche  
 Pilier 2 : les Clusters, les Missions  
 Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE), l'Institut Européen de Technologie (EIT)  
 Règles de participation et de financement  
 Statistiques et taux de succès
- 10h30** **La préparation d'une proposition**  
 Dépôt en ligne  
 Trouver ses partenaires  
 Démarches préalables  
 Dossier de proposition  
 Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles
- Mise en pratique*
- 11h45** **Processus d'évaluation de la proposition**  
 Critères d'évaluation  
 Conseils de rédaction
- 12h00** **Le Cadre contractuel : les relations avec la Commission européenne, et entre les partenaires**  
 Convention de subvention et accord de consortium  
 Organisation du travail en consortium
- 12h15** **La mise en œuvre du projet**  
 Calendrier de versement  
 Suivi des activités et rapports périodiques  
 Diffusion et valorisation des résultats
- 13h00** **Questions & Réponses**  
**Fin de la formation**

## COMPRENDRE LES ENJEUX DE L'ACCORD DE CONSORTIUM

- 9h00** **Accueil et objectifs de la formation**
- 9h15** **Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA**  
 Définitions  
 Délais de contractualisation  
 DESCA
- 09h45** **La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum**  
*(en fonction des informations disponibles à date)*  
 Rôles  
 Responsabilités entre les partenaires  
 Structure de la gouvernance
- 10h45** **Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum**  
*(en fonction des informations disponibles à date)*  
 Versement du financement
- 11h30** **La propriété intellectuelle**  
 Background et résultats  
 Droits d'accès  
*Mise en pratique*
- 12h00** **Dissémination et exploitation des résultats, et gestion des données**  
 Publication des résultats  
 Gestion des données du projet  
 Obligation d'exploiter
- 12h30** **Gestion des conflits**  
 Loi applicable  
 Résolution des conflits
- 13h00** **Questions & Réponses**  
**Fin de la formation**

## PARCOURS N° 3 INTERMÉDIAIRES / EXPERTS

# DU FINANCEMENT EN COÛTS RÉELS AU FINANCEMENT LUMP SUM

SÉCURISER SES FINANCEMENTS :  
BUDGET ET REPORTING EN COÛTS RÉELS **+** MAÎTRISER LE FINANCEMENT  
LUMP SUM

Ce parcours de formation propose une revue complète de la gestion financière des projets, du financement en coûts réels au financement Lump Sum (sommes forfaitaires).

Le parcours permet de maîtriser les nouveautés du Programme-Cadre. Il fournit les outils nécessaires à la compréhension et à la gestion financière de tous types de projets.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les règles d'éligibilité et les modalités de calcul des coûts réels.  
Savoir les déclarer convenablement ses coûts réels et assurer une gestion financière conforme .  
Comprendre le fonctionnement du financement en Lump Sum et ses spécificités.  
Avoir les clés pour gérer avec succès un projet Lump Sum dès la phase de montage.

### PRÉREQUIS

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion de projets européens.

### POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs , directeurs d'entreprises.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.



INTERMÉDIAIRE/  
EXPERT



2 JOURNÉES  
DE 6 HEURES



PRÉSENTIEL



1214 € HT

## SÉCURISER SES FINANCEMENTS : BUDGET ET REPORTING EN COÛTS RÉELS

- 9h30** Accueil et objectifs de la formation
- 
- 9h45** **Le montage du budget : aspects théoriques**  
Règles de participation et de financement  
Dossier de proposition  
Annexe financière et types de coûts éligibles
- 
- 10h45** **Atelier pratique : Identification des rôles au consortium et montage du budget**  
Présentation du cas pratique  
Mise en situation  
Correction
- 
- 12h30** *Pause déjeuner*
- 
- 14h00** **Le reporting en coûts réels : aspects théoriques**  
Eléments du rapport périodique  
Règles d'éligibilité et de calcul par types de coûts : coûts de personnels, déplacement, amortissement des équipements, achats de biens et services, tierces parties...  
Calendrier et versement de la subvention  
Contrôles et Audits
- 
- 15h00** **Atelier pratique : la déclaration des coûts et le reporting financier en coûts réels**  
Présentation du cas pratique  
Mise en situation  
Correction
- 
- 17h00** **Questions & Réponses**  
Fin de la formation

## MAÎTRISER LE FINANCEMENT LUMP SUM

- 9h30** Accueil et objectifs de la formation
- 
- 9h45** **Le financement Lump sum : Qu'est-ce que c'est ?**  
Définition et spécificité  
Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe
- 
- 10h00** **La proposition en Lump Sum**  
Deux options possibles  
Découpage du plan de travail  
Annexe financière
- 
- 10h30** **Evaluation de la proposition en Lump Sum**  
Prise en compte de l'annexe financière par les experts  
Outils d'accompagnement
- 
- 11h00** **La mise en œuvre du projet (partie 1)**  
Contractualisation  
Modalités de versement de la subvention  
Suivi des activités et rapports
- 
- 12h00** **Risques et bonnes pratiques des Lump Sum**
- 
- 12h30** *Pause déjeuner*
- 
- 14h00** **Focus sur l'Annexe Budgétaire détaillée**  
Coûts éligibles et évaluation budgétaire par type de coûts
- 
- 14h45** **Atelier pratique : élaboration d'une annexe financière détaillée en Lump Sum**  
Présentation du cas pratique  
Mise en situation  
Correction
- 
- 16h30** **La mise en œuvre (partie 2)**  
Modifications  
Spécificités de l'accord de consortium en Lump Sum  
(en fonction des informations disponibles à date)  
Contrôles et Audits
- 
- 17h00** **Questions & Réponses**  
Fin de la formation



# LE STUDIO DE L'INNOVATION



# STUDIO DE L'INNOVATION

Le studio s'adresse aux chefs d'entreprises, directeurs innovations, directeurs de R&D, chefs de projet qui souhaitent accroître leurs performances et élargir leur réseau pour bénéficier d'avancées en recherche et innovation. Le studio est coordonné par l'ANRT et mis en œuvre par les Arts et Métiers ParisTech (ENSAM), le CEA, l'INRAE, l'ONERA et Sorbonne Université. Il se compose de deux étapes principales dont la première est dédiée à la formation à l'innovation en partenariat. La seconde étape consiste en un temps d'échange privilégié d'environ une heure entre le participant et les experts des organisations de recherche membres du Studio.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre la plus-value de l'innovation en partenariat et s'engager dans une relation partenariale.  
Structurer une démarche d'innovation.

## PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte à tous.

## POUR QUI

Directions de PME, CEO de start-ups, directions innovation, directions R&D, responsables de projet.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation.

## OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams). Session en présentiel (dans les locaux de l'ANRT).

## ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

## PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

## 9h00 Accueil et objectifs de la formation

**9h15 L'entrepreneur au pays des chercheurs**  
Connaître l'environnement de l'innovation en partenariat

**10h00 Innover en partenariat**  
Comprendre le processus d'innovation  
Positionner son projet dans la chaîne de l'innovation  
Décrypter les modalités de partenariat public/privé

**11h30 Construire un projet d'innovation partenariale**  
Comprendre sa place dans un projet en partenariat  
Positionner son projet par rapport au marché  
Évaluer les ressources nécessaires

## 12h30 Pause déjeuner

**14h00 Trouver sa place dans le programme européen Horizon Europe**  
Les leviers pertinents pour les entreprises  
Aspects financiers  
Les projets collaboratifs  
Le Conseil Européen de l'Innovation (EIC)

**15h30 Rentabiliser les résultats d'un projet**  
Comprendre la propriété intellectuelle pour protéger ses intérêts et créer de la valeur

**17h00 Préparer l'étape 2 du Studio**  
Les entretiens ou comment trouver les bons partenaires et les bonnes compétences

**17h30 Questions & Réponses**  
Fin de la journée



OUVERT À TOUS



7 HEURES



PRÉSENTIEL  
ET DISTANCIEL



525 € HT





---

**33, RUE RENNEQUIN - 75017 PARIS**  
**TÉL. : 01 55 35 25 50**  
**WWW.ANRT.ASSO.FR**